

**COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN
CONGO-OUBANGUI-SANGHA**

« CICOS »



Cameroun



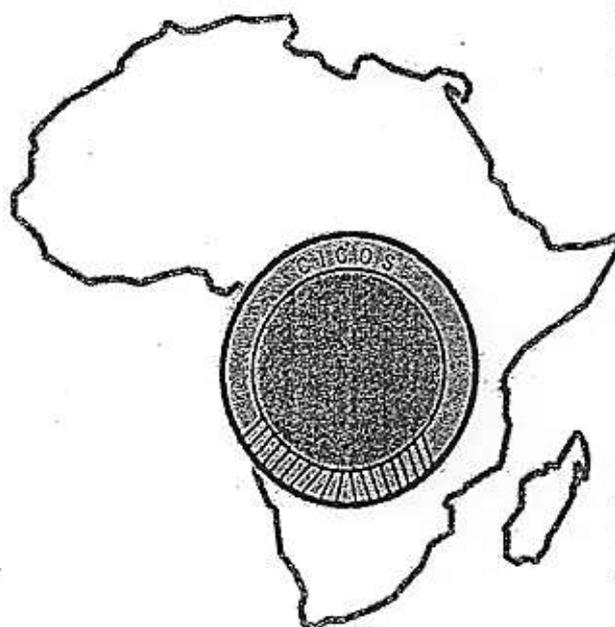
Centrafrique



Congo



RD Congo



**SIXIEME SESSION ORDINAIRE
DU COMITE DES MINISTRES DE LA CICOS
COMMUNIQUE FINAL**

(4)

Bangui, le 24 novembre 2008

A l'invitation de son Excellence le Lieutenant Colonel Sylvain NDOUTINGAI, Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique de la République Centrafricaine, Président en exercice de la Commission Internationale du Bassin Congo Oubangui Sangha « CICOS », la sixième session ordinaire du Comité des Ministres de la Commission s'est tenue, le 24 novembre 2008, au Palais de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), à Bangui.

Ont pris part à ces assises :

Pour la République du Cameroun.

Monsieur Michel Auguste ATANGANA, Plénipotentiaire,
Chargé d'Affaires de la République du Cameroun près
La République Centrafricaine

Pour la République Centrafricaine.

Son Excellence le Lieutenant Colonel Sylvain NDOUTINGAI
Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique
de la République Centrafricaine ;

Son Excellence le Colonel Parfait Anicet MBAY,
Ministre d'Etat aux Transports et à l'Aviation Civile ;

Son Excellence Monsieur Jean Chrysostome MEKONDONGO
Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie
Et à l'Hydraulique, chargé de l'Energie et de l'Hydraulique

Pour la République du Congo.

Son Excellence Monsieur Emile OUOSSO,
Ministre des Transports et de l'Aviation Civile.



Pour la République Démocratique du Congo.

Son Excellence Monsieur Mathieu MPITA
Ministre des Transports et Voies de Communication ;



Y ont également pris part, les Organisations Internationales et Intergouvernementales ci-après :

- Centre de Collaboration sur l'Eau et de l'Environnement du programme des Nations Unies pour l'Environnement (UCC – Water- PNUE) ;
- Union Européenne (UE) ;
- Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- Coopération Technique Allemande « GTZ » ;
- Commission de la Communauté et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale « CEMAC » ;
- Coopération Française ;
- Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ;
- World Wild Fund (WWF) ;
- Programme Africain de Surveillance Environnemental (AMESD) ;
- Global Water Partnership/Afrique Centrale (GWP/CAFTAC);
- Union Mondiale pour la Nature (UICN).

Les assises du Comité des Ministres étaient précédées par la sixième session ordinaire du Comité de Direction qui s'est tenue à Bangui, les 19 et 20 novembre 2008.

La cérémonie solennelle d'ouverture des assises de la sixième session ordinaire du Comité des ministres a été marquée par quatre allocutions prononcées respectivement par :

- Monsieur Bernard ZOBA, Commissaire aux Infrastructures, Transports, Environnement et Développement Durable de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ;
- Son Excellence Jean Pierre VIDON, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Française près la République Centrafricaine, représentant les bailleurs de fonds et partenaires techniques ;
- Monsieur Benjamin NDALA, Secrétaire Général de la Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha « CICOS » ;
- Le Lieutenant Colonel Sylvain NDOUTINGAI, Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique, Président en exercice de la CICOS.

Intervenant en premier lieu, Monsieur le Commissaire aux Infrastructures, Transports, Environnement et Développement Durable de la CEMAC, a réitéré le soutien indéfectible de la Commission de la CEMAC à l'endroit de la CICOS.

Dans son allocution de circonstance, son Excellence Monsieur l'Ambassadeur a relevé les bonnes performances de la CICOS enregistrées ces dernières années, matérialisées par un intérêt croissant des bailleurs de fonds. Il a cependant insisté sur la nécessité de progresser dans certains secteurs tels que le paiement des contributions des Etats membres et la ratification de l'Additif à l'Accord Instituant un Régime Fluvial Uniforme et créant la CICOS.

Il a ensuite fait un plaidoyer en vue de l'élargissement du territoire de compétence de la CICOS au sous bassin de l'Ogoué dont le territoire est partagé entre le Gabon, le Cameroun et le Congo.

Intervenant en troisième lieu, Monsieur le Secrétaire Général de la CICOS a souhaité la bienvenue à la sixième session ordinaire du Comité des Ministres, à l'ensemble des Ministres et a remercié tous les partenaires au développement d'avoir répondu à l'invitation de la Commission pour prendre part aux présentes assises.

Il a en outre rendu compte de l'exécution des instructions du Comité des Ministres de la cinquième session ordinaire et de la première session extraordinaire du Comité des Ministres.

Dans son adresse, le Président en exercice du Comité des Ministres de la CICOS a, au nom de Son Excellence **Monsieur François BOZIZE**, Président de la République, Chef de l'Etat, de Son Gouvernement et en Son nom personnel, souhaité la bienvenue à ses pairs et aux autres différentes personnalités invitées en terre hospitalière Centrafricaine. Il a tenu à saluer l'esprit de solidarité qui anime l'Institution, dont les mutations intervenues font de notre jeune Institution, un instrument incontournable de l'intégration régionale dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eaux transfrontalières.

Passant à l'examen du projet d'ordre du jour proposé par le Secrétariat Général de la CICOS, les Ministres l'ont adopté sans amendements.

Abordant le premier point de l'ordre du jour, les Ministres ont examiné le procès-verbal de la première session extraordinaire du Comité des Ministres tenue à Kinshasa, le 05 mars 2008 et l'ont adopté sous réserve des amendements proposés par la République Centrafricaine relatifs sur le point de la rotativité du poste du Secrétaire Général.

En ce qui concerne le deuxième point et constatant la régularité des éléments contenus dans le dossier, les Ministres ont procédé à l'avancement du Secrétaire Général, à l'échelon supérieur dans sa catégorie administrative.

S'agissant du troisième point, les Ministres ont suivi avec attention les conclusions de la sixième session ordinaire du Comité de Direction. Après des fructueux débats, ils ont adopté les différentes affaires, qui comportent entre autres, le budget de la Commission exercice 2009, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de huit cent dix neuf millions quatre cent soixante dix mille quatre cent (819.470.400) francs CFA, soit un million deux cent quarante neuf mille deux cent soixante quinze (1.249.275) Euros. Ce budget doit être revu à la hausse en intégrant les coûts inhérents au calcul des droits relatifs au départ de Monsieur le Secrétaire Général de la CICOS.

S'agissant du quatrième point relatif au poste de Secrétaire Général, le Comité des Ministres a décidé que ce poste est attribué à la République Centrafricaine, pour un mandat de cinq ans. La République du Cameroun assumera le troisième mandat.

Sur proposition de la République Centrafricaine, Monsieur Simon SAKIBEDE, Administrateur Civil Principal, a été nommé au poste de Secrétaire général de la CICOS.

Les droits du Secrétaire Général sortant seront calculés et payés en intégralité au moment de son départ.

Le poste de Directeur Juridique et de la Réglementation est attribué à la République du Congo.

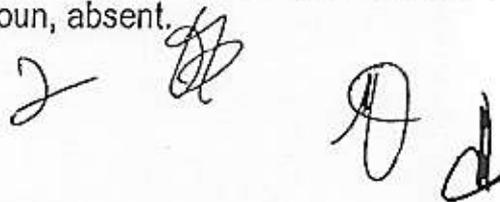
Une session extraordinaire du Comité des Ministres de la CICOS sera convoquée à Kinshasa, République Démocratique du Congo, au premier semestre 2009 pour donner des orientations sur la révision des textes organiques du Secrétariat Général de la CICOS.

Par ailleurs, en conformité avec les dispositions du Règlement financier de la CICOS et des dispositions en vigueur à la Cour Communautaire de Justice de la CEMAC, relatifs à la clôture des comptes, l'Ordonnateur et le comptable doivent clôturer les comptes au 30 juin 2009.

Abordant le cinquième point se rapportant au rapport d'exécution du budget 2007, le Comité des Ministres a adopté ce rapport. Toutefois, il exhorte les Etats à apurer leurs arriérés de contribution au budget de la CICOS. A cet effet, la République Démocratique du Congo a réitéré son engagement à payer une partie de ses arriérés avant la fin de l'année 2008.

Abordant le point sur les divers relatif à la ratification de l'Additif à l'Accord instituant un Régime Fluvial Uniforme et créant la CICOS ainsi que le Code de la Navigation Intérieure CEMAC/RDC, le Comité des Ministres a recommandé à la République Démocratique du Congo de finaliser le processus de ratification de ces deux instruments juridiques.

Au terme des assises, deux Protocoles ont été signés. L'un portant révision du Protocole d'Accord tripartite d'entretien du tronçon de base des voies navigables et l'autre portant Protocole d'Accord d'échange des données. Ce dernier protocole n'a pas été signé par le Ministre des Transports de la République du Cameroun, absent.



Le Secrétaire Général de la CICOS diligentera le processus de signature de ce protocole auprès de la République du Cameroun dans les meilleurs délais.

Les Ministres se sont réjouis de la qualité du travail réalisé par la Présidence Centrafricaine, notamment dans la conduite du processus de mutation institutionnelle de la CICOS. Ils ont par conséquent, adressé une motion de félicitation au Président du Comité des Ministres dont le mandat prendra fin le 31 décembre 2008.

Les Ministres ont par ailleurs adressé leurs sincères remerciements aux partenaires au développement pour leur appui technique et financier à la CICOS.

Aux termes de leurs travaux, les Ministres ont tenu à exprimer à **Son Excellence, Monsieur François BOZIZE**, Président de la République, à Son Gouvernement et au Peuple Centrafricain tout entier, leurs vifs remerciements pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour en terre Centrafricaine.

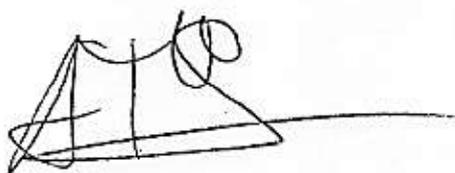
Les travaux de la sixième session ordinaire du Comité des Ministres se sont déroulés dans un climat de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.



Ont signé :

Pour la République du Cameroun

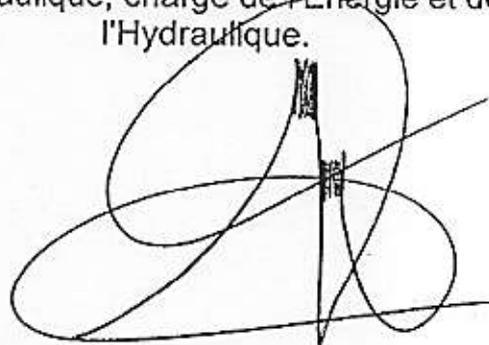
Le Plénipotentiaire,
Chargé d'Affaires de l'Ambassade du
Cameroun près la République Centrafricaine



Monsieur Michel Auguste ATANGANA

Pour la République Centrafricaine

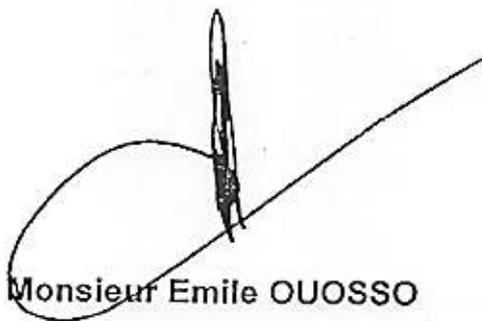
Le Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à
l'Hydraulique, chargé de l'Energie et de
l'Hydraulique.



**Lieutenant Colonel Sylvain
NDOUNTINGAI**

Pour la République du Congo

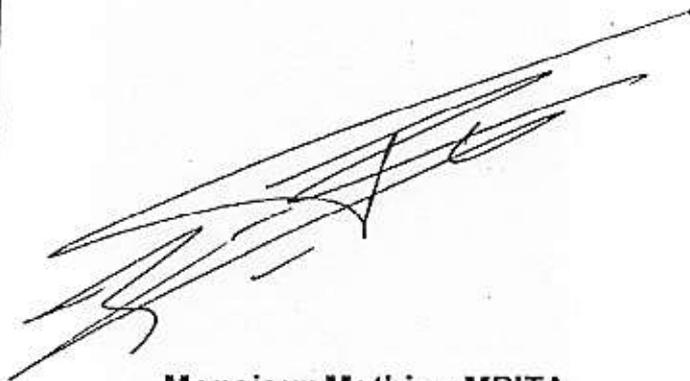
Le Ministre des Transports et de l'Aviation
Civile



Monsieur Emile OUOSSO

Pour la République Démocratique du Congo

Le Ministre des Transports et Voies de
Communication



Monsieur Mathieu MPITA